



## Restitution de cadeaux de mon ex

Par **MarineLG**, le 18/03/2015 à 20:01

Bonjour,

en quelques lignes pour mieux comprendre la situation. J'ai été un et demi avec mon ex, que j'ai quitté il y a deux jours de ça. Il m'a menacé de ne pas me rendre la clef de mon appartement si je ne lui restituait pas tous les cadeaux qu'il m'a fait ( un sac à main qui me servait tous les jours, des robes, de la nourriture, sous-vêtements .. ), après des heures, pendant lesquelles il tapait à ma porte et fenêtres, j'ai craqué en larme après j'ai dû appeler la police car il continuait .. Il a un passif de violent, déjà eu une grosse amende pour agression donc j'ai eu peur.

Mais, lui il ne m'a rien rendu .. Alors, qu'il vivait chez moi à mes frais. Et, je lui ai également fait des cadeaux.

Ma question, est la suivante, ai-je un moyen de récupérer les cadeaux qu'il m'a repris ??

Merci d'avance pour votre aide ... Je ne sais absolument pas quoi faire /:

Par **cocotte1003**, le 18/03/2015 à 20:18

Bonjour, puisque vous n'avez pas la preuve de votre paiement et s'ils n'existe pas de facture, vous ne pouvez plus rien faire, cordialement

Par **MarineLG**, le 18/03/2015 à 20:22

Même si je porte plainte, en disant qu'il m'a menacé ? Car ce sont des "dons" et juridiquement, c'est du vol ce qu'il a fait non ?..